

La grande réformation dans les Pyrénées : temps fort de l'aménagement ou aménagement réussi ?

Christian Fruhauf

Citer ce document / Cite this document :

Fruhauf Christian. La grande réformation dans les Pyrénées : temps fort de l'aménagement ou aménagement réussi ?. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 55, fascicule 2, 1984. Forêts. pp. 149-153;

doi : <https://doi.org/10.3406/rgpso.1984.2966>

https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1984_num_55_2_2966

Fichier pdf généré le 20/03/2019

Résumé

Réflexions sur la notion d'aménagement forestier à partir d'exemples différenciés dans la hêtraie-sapinière pyrénéenne. La réussite d'un aménagement s'évalue-t-elle en fonction de seuls critères techniques et gestionnaires ou doit-elle prendre en compte des données sociales ?

Abstract

The great « reformation » in the Pyrénées : an instance of successful management ? The study of different examples of beech-and-fir plantations in the Pyrénées leads to some considerations on the notion of forest management. Must the achievement of a management operation be appreciated in relation with technical and management criteria, or must it take social data into account ?

Resumen

La gran reformación Pirenaica : ¿ momento clave de la ordenación o éxito de la ordenación ? Reflexiones sobre el concepto de ordenación forestal partiendo de diversos ejemplos tomados del hayal-abetal pirenaico. ¿ Puede medirse el éxito de la ordenación sólo con criterios técnicos y de gestión o ha de tenerse en cuenta diversos aspectos sociales ?

La grande réformation dans les Pyrénées : temps fort de l'aménagement ou aménagement réussi ?

par Christian Fruhauf *

La plupart des forêts pyrénéennes ont été concernées par la réformation selon Colbert, du moins dans sa première phase, la description de l'état des lieux. Les documents alors élaborés, plus ou moins abondants selon les forêts, montrent qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les secteurs boisés situés dans des régions distinctes, proches ou éloignées, de la chaîne : il s'agit dans l'ensemble, d'une hêtraie-sapinière relativement claire, plus ou moins dégradée, parcourue par les troupeaux et par les populations locales, usagères.

La forêt est d'autant plus dégradée et le hêtre dominant qu'elle se trouve dans des lieux d'accès aisé ; par contre, les forêts reculées sont mieux peuplées de beaux sapins. Les forêts concernées par la seconde phase de la réformation, caractérisée par une volonté de transformation de la production de bois, sont apparemment moins nombreuses. Dans ce cadre, l'exemple le plus intéressant semble celui de la maîtrise de Quillan, qui, située dans le secteur nord-est des Pyrénées, comprend plusieurs subdivisions : une région basse, dans les Corbières, qui n'a guère intéressé les réformateurs, et quatre régions de moyenne montagne : le Pays de Sault, les Fanges, les Fenouillèdes, le Donnezan (canton de Quérigut). Les réformateurs ont tout particulièrement concentré leurs efforts sur les deux premières de ces régions, qui figurent aujourd'hui parmi les plus belles sapinières de France.

* Professeur agrégé d'histoire au Lycée de Saint-Girons, Ariège.

I. Sapinières...

La volonté de consacrer ces forêts à la production de sapins pour le bois de construction et de marine a été la raison de l'attention apportée par les forestiers à ces secteurs. La première phase de l'enquête leur avait en effet permis de comprendre que le sapin a besoin d'être protégé pour se développer : car il est dans les conditions traditionnelles de vie forestière concurrencé par le hêtre qui finit par l'emporter. Le sapin ne se reproduit que par semence ; la coupe d'arbres adultes entraîne une diminution du stock de graines ; le bétail mange et piétine les jeunes plants qui s'obstinent à pousser. Cependant, le hêtre, qui se développe aussi bien par voie végétative que par semence, occupe l'espace abandonné. Le rétablissement de la sapinière passe donc par l'exclusion du bétail, le contrôle des intervenants et de la coupe, c'est-à-dire par une surveillance stricte de la vie forestière qui rend nécessaire la présence d'un corps d'agents forestiers.

Mais pourquoi, alors que les besoins en bois de sapin sont croissants à cette époque, a-t-on choisi ces régions et elles seules ? Les raisons du choix sont claires. Ces deux secteurs sont d'accès relativement facile et le débardage peut se réaliser sans surcoût excessif ; l'Aude, navigable en aval de Quillan, permet la commercialisation des bois, en particulier vers le Bas-Languedoc et les provinces méditerranéennes, un vaste domaine sans bois, très mal approvisionné par les autres massifs forestiers du pays et gros demandeur de bois chers. En outre, la région appartient en toute propriété au roi, qui peut donc, plus facilement qu'ailleurs, la faire surveiller pour la transformer.

II. ... et Hêtraies..

Une partie des raisons qui ont conduit à ne pas retenir les autres régions pour la transformation en sapinière se laisse deviner. Écoutons Louis de Froidour parler des bois de l'Ariège, toute proche du Pays de Sault : « il est absolument impossible de les débiter dans la Plaine n'y ayant aucun chemin ni rivière par où l'on puisse les voiturer, la rivière de l'Ariège... étant embarrassée et coupée de tant de rochers qu'on ne la pourrait rendre navigable ou flottable qu'avec des frais immenses, de manière que quand à Pamiers l'on a besoin de bois pour bâtir, l'on ne se sert guère que de celui qui descend par la Garonne qu'on fait remonter par l'Ariège jusqu'à Auterive et ensuite par charroi jusqu'à ladite ville qui ne se chauffe aussi d'autres bois que de celui qui provient de quelques bois des particuliers qui sont aux environs ». Et Froidour de conclure : « qu'il fallait que tout le

bois desdites forêts se consume dans ledit pays ». Or, étant donné l'importance du travail des mines dans la haute vallée de l'Ariège, riche en fer, Froidour déclare encore que « dans les règlements que nous avons à concerter pour leur rétablissement et conservation (aux forêts), nous avons particulièrement à considérer la culture desdites mines ». On voit là les autres raisons qui ont guidé les réformateurs dans leurs choix : les forges ont besoin de charbon ; le hêtre donne un charbon de meilleure qualité et plus abondant que le sapin ; la transformation de la hêtraie-sapinière en hêtraie pure n'est donc pas un inconvénient dans ce type de mise en valeur. De plus, pour les raisons exposées plus haut, la transformation se fait « naturellement », sans qu'il soit besoin de guider l'évolution. La volonté de transformation n'a donc pas à se manifester aussi spectaculairement que dans les forêts conduites en sapinière. Est-ce à dire qu'il ne faut pas parler ici d'aménagement alors que ces orientations se sont inscrites dans le cadre général d'une réflexion sur les besoins du Midi de la France et sur les possibilités en bois de la montagne pyrénéenne ? Peut-on dire qu'il y a eu un aménagement forestier global qui s'est traduit par des interventions plus ou moins lourdes ?

III. ... deux formes d'aménagement forestier

Faut-il parler d'aménagement pour évoquer la lente et progressive construction du paysage traditionnel ? N'y a-t-il pas là une réalisation, même inconsciente, qui répond à des besoins, à des demandes précises, même si elles ne sont pas consciemment formulées ? Par contre, il y eut des cas, dans les Pyrénées, où l'exploitation, même réalisée pour les intérêts de l'Etat, fut dévastatrice, aucune précaution n'ayant été prise pour assurer la perpétuation de la forêt ; ainsi des sapinières de la vallée d'Aspe qui, au XVIII^e siècle, furent exploitées pour les besoins de la marine. En quelques années, la production ligneuse fut enlevée, des sapins multi-séculaires exploités. La forêt fut très longue à se remettre. Mais l'Etat, qui n'était pas propriétaire des fonds, s'était contenté d'acheter le bois aux collectivités propriétaires, jalouses de leur autonomie et inconscientes du long terme.

Reste à évoquer le problème de la réussite de l'aménagement ! Comment faut-il d'abord l'apprécier ? En fonction des seuls critères posés au départ, même s'ils sont à perspective exclusivement économique ? Doit-on faire intervenir, dans notre jugement, la dimension sociale, même si elle n'a pas été prise en compte par les aménageurs ? Faut-il demander quels intérêts ont servi l'aménagement ? Un aménagement forestier peut, à la limite, être une réussite sur le plan économique, sur le plan de la production et créer, par ailleurs, le désert humain !

Revenons aux exemples pyrénéens. Dans le Pays de Sault et les Fanges, après les propositions Froidour, renforcées par les mises au point d'une seconde réformation au XVIII^e siècle et par une présence soutenue sur le terrain, l'aménagement fut une réussite. Dès les années 1740, la densité en sapins a fortement augmenté ; la productivité est nettement améliorée ainsi que la qualité des bois : les arbres droits remplacent les arbres fourchus et tordus. Cette réussite est encore visible aujourd'hui. Elle fut d'autant plus remarquable que la transformation en sapinière s'est réalisée dans le temps même où, sauf temporairement et localement, des quantités croissantes de sapins étaient prélevées.

Est-ce à dire que la transformation en hêtraie fut un échec ? Non, si l'on s'en tient au but fixé par Froidour : la production de charbon pour les forges locales, et pendant plus d'un siècle, tant que les techniques n'évoluèrent pas, tant que les besoins ne furent pas croissants, les besoins furent couverts. Mais cette forêt ne fut pas capable de répondre à la demande croissante de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Sur le plan social, aucune de ces transformations n'avait été conçue par les populations locales et pour elles. Les intérêts en jeu étaient la puissance de l'Etat, de sa marine, de ses finances, l'affermissement d'une bourgeoisie de négociants et de maîtres de forges. L'évolution vers la sapinière est, en principe, la plus dommageable pour les populations locales, car celle qui perturbe le plus son mode de vie traditionnel. Mais les sages précautions de Froidour ont, localement, adouci les contraintes de l'ordonnance de 1669 ; et les revenus financiers tirés des innombrables besoins de main-d'œuvre pour l'exploitation du bois ont permis d'intégrer ces populations à la sapinière. Et si la paix sociale, y compris par la soumission aux détenteurs des pouvoirs, est le but de l'aménagement, l'aménagement de Froidour est, dans le Pays de Sault, une réussite. Au contraire, en Basse Bourgogne, au XVIII^e siècle, où l'exploitation a été conduite à l'aide d'une main-d'œuvre recrutée en dehors de la région, la population locale a manifesté de l'hostilité à l'égard de la forêt et adopté un comportement délinquant. L'évolution vers la hêtraie ne porte pas, de son côté, atteinte au mode de vie traditionnel des populations : leur coexistence avec les maîtres de forges est possible, du moins tant que la pression des uns et des autres n'augmente pas au point de remettre l'équilibre en cause. La hêtraie ariégeoise ne semble pas avoir été un échec social pendant ce siècle où elle fut en état de répondre aux besoins de l'économie locale.

Ces éléments soulignent l'ambiguïté du terme d'aménagement. Dans un sens large, il peut désigner toute intervention inscrite dans le long terme, même inconsciente, créant des conditions de développement ou de maintien forestier. Dans cette acception du terme, il est des temps forts de l'aménagement. C'est, par contre, à ces temps forts que l'on doit réserver l'appellation d'aménagement si l'on entend par là la seule volonté de donner à un espace une orientation parti-

culière — pas nécessairement différente de la précédente, mais marquée par la recherche d'une productivité et d'une rationalité plus grandes —, qui exige des investissements lourds et qui se traduise par des résultats qui retiennent l'attention. Dans chaque cas, le consensus social serait souhaitable, sinon nécessaire pour que l'on puisse conclure à une réussite.

RÉSUMÉ. — Réflexions sur la notion d'aménagement forestier à partir d'exemples différenciés dans la hêtraie-sapinière pyrénéenne. La réussite d'un aménagement s'évalue-t-elle en fonction de seuls critères techniques et gestionnaires ou doit-elle prendre en compte des données sociales ?

SUMMARY. — THE GREAT « REFORMATION » IN THE PYRÉNÉES : AN INSTANCE OF SUCCESSFUL MANAGEMENT ? The study of different examples of beech-and-fir plantations in the Pyrénées leads to some considerations on the notion of forest management. Must the achievement of a management operation be appreciated in relation with technical and management criteria, or must it take social data into account ?

RESUMEN. — LA GRAN REFORMACIÓN PIRENAICA : ¿ MOMENTO CLAVE DE LA ORDENACIÓN O ÉXITO DE LA ORDENACIÓN ? Reflexiones sobre el concepto de ordenación forestal partiendo de diversos ejemplos tonados del hayal-abetal pirenaico. ¿ Puede medirse el éxito de la ordenación sólo con criterios técnicos y de gestión o ha de tenerse en cuenta diversos aspectos sociales ?

MOTS-CLÉS. — Pyrénées, aménagement forestier, hêtraie-sapinière, commerce du bois, époque moderne.